

Zeitschrift: Freiburger Geschichtsblätter
Herausgeber: Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg
Band: 89 (2012)

Artikel: Le jardin renaissance du château de barberêche et son commentaire par Nicolas de Praroman (1560-1607)
Autor: Waeber, Catherine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-391939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

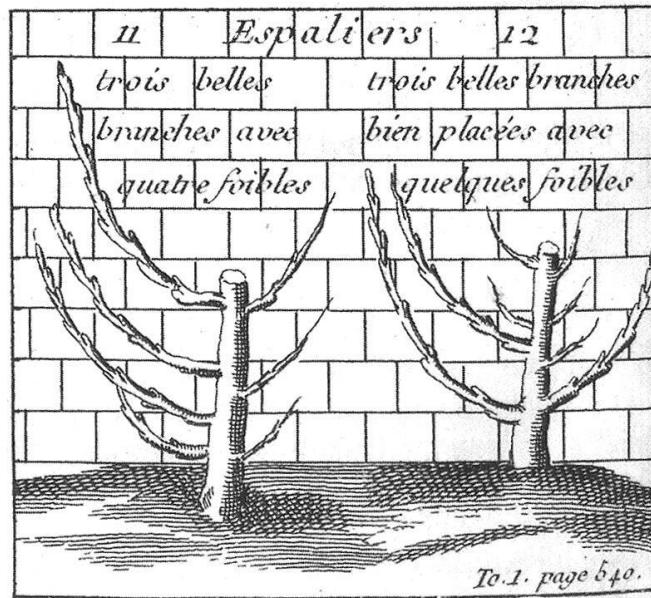
Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE JARDIN RENAISSANCE DU CHÂTEAU
DE BARBERÊCHE ET SON COMMENTAIRE
PAR NICOLAS DE PRAROMAN (1560–1607)

von Catherine Waeber

Mit einem Beitrag zur Sprache des Nicolas de Praroman
von Walter Haas,
der Edition des Textes von Kathrin Utz Tremp
samt einer Übersetzung ins Deutsche (Anhang 1)
und ins Französische (Anhang 2)



CATHERINE WAEBER

LE JARDIN RENAISSANCE DU CHÂTEAU DE BARBERÈCHE ET SON COMMENTAIRE PAR NICOLAS DE PRAROMAN (1560–1607)

A la mémoire de Pierre de Zurich
(1881–1947)

Le jardin fribourgeois des XVI^e et XVII^e siècles est encore très peu connu. Une note laissée par Pierre de Zurich renvoie cependant à un petit cahier conservé dans le fonds de famille de Praroman des Archives de l'Etat de Fribourg¹, dont le sujet est précisément le jardin et qui n'avait pas échappé à la perspicacité de l'historien. Il s'agit d'un texte autographe de Nicolas de Praroman (1560–1607), que l'on peut considérer comme un commentaire sur le jardin qu'il créa au château de Barberêche, complément d'une reconstruction entreprise dans le premier quart du XVI^e siècle par son grand-père, Petermann de Praroman (1493–1552). Le commentaire fixe la création du jardin entre 1588 et 1607, année de la mort de Nicolas. Il est assorti de notes de lecture que celui-ci fait de l'ouvrage d'Olivier de Serres, *La Maison rustique*, plus connu aujourd'hui sous son titre original de *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, vraisem-

¹ Il s'agit du document répertorié aux Archives de l'Etat de Fribourg sous «Fonds de famille de Praroman, 1606». Je remercie ici Ivan Andrey qui, à l'occasion de la consultation du dossier consacré à la famille de Praroman conservé aux Archives Pierre de Zurich à Barberêche (APZ), a attiré mon attention sur l'existence de cette note de Pierre de Zurich (fiche 3361). Je remercie également Monsieur Alexandre Dafflon qui a eu la grande amabilité d'assurer la relecture de cet article.

blablement dans son édition de 1603 ou de 1605². Ces notes sont complétées par le récit de ses expériences pratiques en matière de greffe d'arbres fruitiers et de culture des noix.

L'établissement du jardin de Barberêche coïncide avec une période de la vie de Nicolas qu'il est possible de cerner avec quelque précision. Chevalier du Saint-Sépulcre depuis son pèlerinage à Jérusalem en 1580, il est en 1588 âgé de vingt-huit ans et vient de terminer son mandat d'avoyer de Morat. Dès 1582 et jusqu'à sa mort, il siège à Fribourg dans les différents Conseils, puis devient en 1587 capitaine d'une compagnie dans le régiment levé pour le service d'Henri III par le colonel Gallati (1535/1537–1619)³ de Glaris. En 1601, il parvient à la charge suprême d'avoyer de Fribourg et en 1602, il se rend auprès d'Henri IV en qualité de membre de l'ambassade suisse envoyée à Paris pour le renouvellement de l'alliance avec la France⁴. Par la suite, selon son propre commentaire⁵, et à nouveau dans le cadre des entreprises militaires menées par Kaspar Gallati, Nicolas, qui vient d'être nommé colonel, quitte la région fribourgeoise le 1^{er} avril 1606 pour rejoindre Langres et se mettre au service d'Henri IV: son régiment et celui du colonel Gallati y sont en l'occurrence immédiatement mis en congé et payés pour trois mois⁶. Sur le plan pri-

² Selon Clemens Alexander WIMMER, *Geschichte der Gartentheorie*, Darmstadt 1989, p. 78, cet ouvrage connut sept rééditions entre 1600 et 1619. Les nombreux renvois aux pages du *Théâtre d'agriculture* indiqués par Nicolas dans son texte ne correspondant pas à la pagination de la première édition, seul un exemplaire des éditions de 1603 ou de 1605 peut avoir été en mains de Nicolas. Voir aussi au sujet des éditions de cet ouvrage, Henri GOURDIN, Olivier DE SERRES, «*Science, expérience, diligence*» en agriculture au temps d'Henri IV, Arles 2001, p. 309–311.

³ Pierre DE ZURICH, Généalogie de la famille de Praroman, in: *Annales fribourgeoises* 45 (1962), p. 49; Max DE DIESBACH, Nicolas de Praroman, avoyer de Fribourg, in: *Fribourg artistique à travers les âges*, 1912, pl. I.

⁴ DE DIESBACH (cité n. 3).

⁵ Cf. texte de Nicolas de Praroman, p. 5 (annexe 1).

⁶ Cette opération militaire avait, dans le cadre des guerres de la Ligue, la mission de réduire le duc de Bouillon, qui refusait de se soumettre à Henri IV,

vé, Nicolas a épousé en 1582 Madeleine de Gléresse et c'est en 1588 précisément qu'il fait réaliser son portrait attribué au peintre français de la seconde Ecole de Fontainebleau, François Quesnel⁷ (fig. 1).



Fig. 1: Portrait de Nicolas de Praroman par François Quesnel, 1588. © Musée d'art et d'histoire Fribourg.

mais qui finit par capituler. C'est cette courte campagne qui prit le nom de «guerre des oeufs de Pâques» (cf. Jean-Nicolas-E. BERCHTOLD, *Histoire du canton de Fribourg*, 3 vol., Fribourg 1841–1852, vol. 2, p. 300).

⁷ Jean STEINAUER, Peintre français: Portrait de Nicolas de Praroman, 1588, in: *Fiches du MAHF*, 2005–6.

Sur ce portrait, la barbe qu'il porte, tous les éléments de son costume et ses bijoux, parmi lesquels il faut remarquer un médaillon et des boucles d'oreilles décorés de la croix des chevaliers du Saint-Sépulcre, sont les attributs d'un courtisan du temps d'Henri III. Nicolas y est présenté comme un personnage parvenu à un haut rang social, ce que confirment tant son trésor d'orfèvrerie⁸ que son souci de créer un jardin. Il est occupé à l'aménagement de ce dernier lorsque paraît en 1600 *Le Théâtre d'agriculture*, dédié à Henri IV par Olivier de Serres, dont il fait une lecture assidue. L'idée de Nicolas, mercenaire fribourgeois, de créer un jardin à proximité de son château illustre très concrètement l'important rôle joué par le service étranger dans le développement du jardin en Suisse⁹.

Le jardin de Barberêche

Le texte rédigé par Nicolas ne donne pas une idée très évidente de ce jardin Renaissance, composé de plusieurs parties. Il permet pourtant de comprendre que Nicolas établit dans le site du château un réseau d'allées ou de chemins de promenade («Spazierwege»)¹⁰ et qu'il crée en particulier l'allée qui relie le jardin à l'église paroissiale de Barberêche¹¹, allée dont le tracé est resté d'importance pour les aménagements du jardin aux XVIII^e et XIX^e siècles. L'allée est par définition «un chemin de jardin au tracé quelconque dont la

⁸ Au sujet de l'orfèvrerie en possession de Nicolas et de sa femme, Madeleine de Gléresse, voir: Ivan ANDREY, *A la table de Dieu et de leurs Excellences. L'orfèvrerie dans le canton de Fribourg entre 1550 et 1850*, Fribourg 2009, p. 219–220.

⁹ Voir *Utilité et plaisir. Parcs et jardins historiques de Suisse*, publié sous la direction de Brigitte SIGEL, Catherine WAEBER et Katharina MEDICI-MALL, Gollion 2006, p. 61–94: Le service étranger et les jardins.

¹⁰ Cf. texte de Nicolas de Praroman, p. 1.

¹¹ Ibid., p. 3.

largeur est supérieure à deux mètres»¹² permettant le passage de front d'au moins deux personnes. Elle n'implique pas une bordure d'arbres ainsi qu'on l'imagine trop souvent aujourd'hui. Puisque Nicolas de Praroman ne précise à aucun moment que ses allées sont

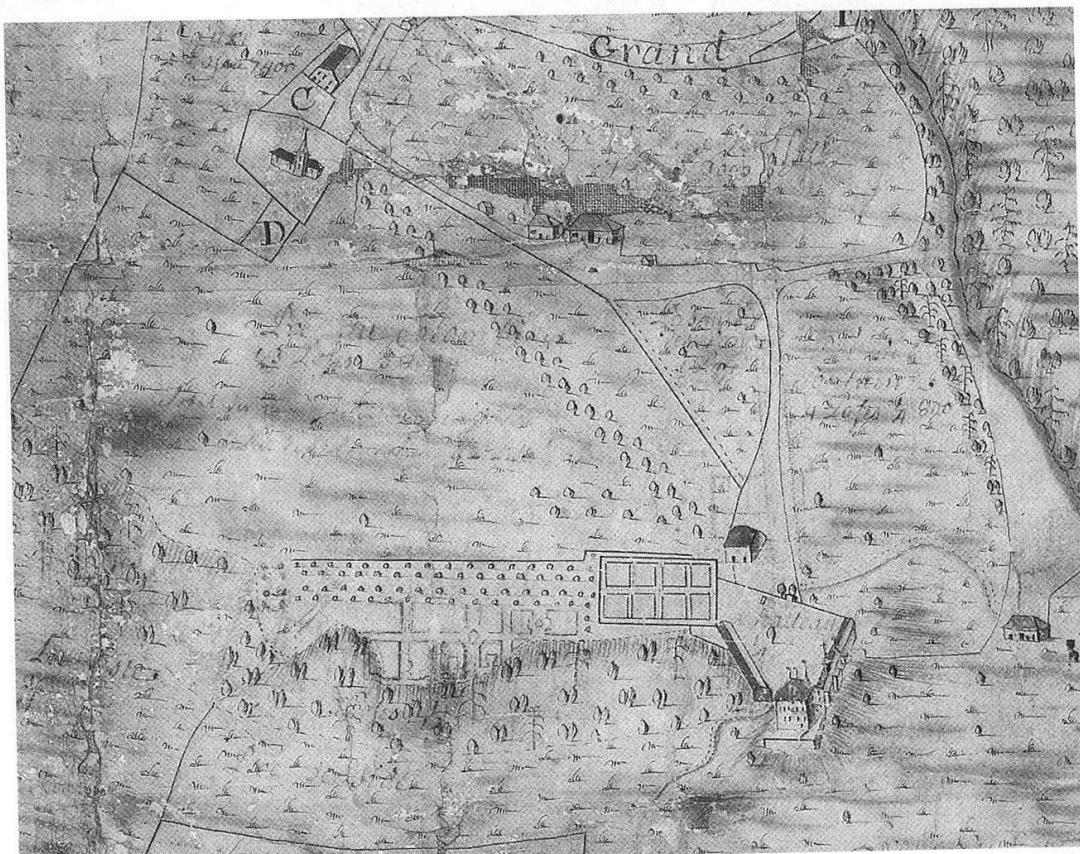


Fig. 2: Détail du plan géométrique du territoire de Barberêche par Pierre Sevin, 1715. APZ, Barberêche. L'allée double représentée en 1715 en prolongation du potager pourrait très bien être encore celle plantée en 1588 par Nicolas de Praroman. Le jardin d'agrément dessiné au sud de l'allée est un ajout tardif qui correspond vraisemblablement au parterre représenté sur le plan de 1786 illustré en fig. 3.

bordées d'arbres, celles-ci pourraient donc n'être que des chemins d'agrément. On verrait pourtant volontiers dans l'allée double qui

¹² Marie-Hélène BENETIÈRE, *Jardin. Vocabulaire typologique et technique*, Paris, Editions du Patrimoine, 2000, p. 108.

figure sur le plan géométrique du territoire et bien franc de Barberêche levé en 1715 par Pierre Sevin (fig. 2), l'allée de promenade

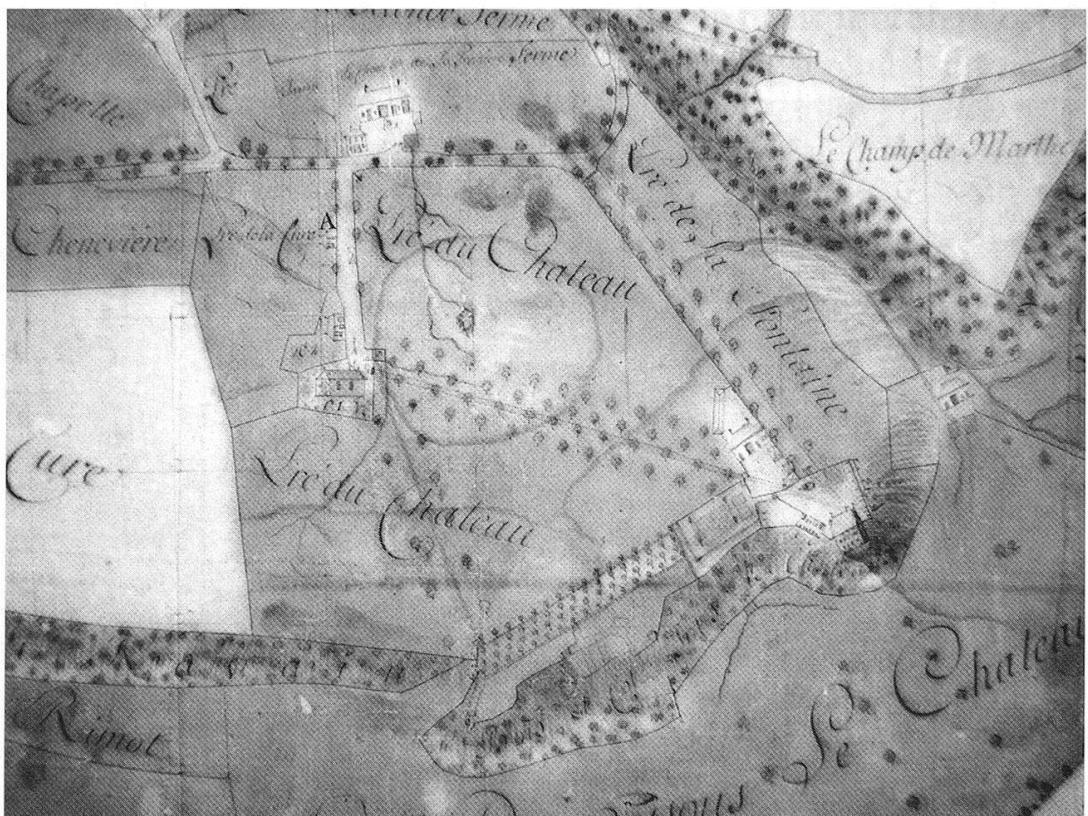


Fig. 3: Détail du plan géométrique du territoire de Barberêche par Pierre Zillweguer, 1786. APZ, Barberêche.

de Nicolas, plantée vers 1588, et remplacée en 1744 par l'actuelle grande allée de tilleuls de François-Henri d'Estavayer-Mollondin (1673–1749)¹³ (fig. 3).

Les aménagements de Nicolas incluent également une allée qui relie une grange à son nouveau grand jardin, ainsi qu'un chemin menant jusqu'au parc des cerfs («Hirschpark»)¹⁴. S'agissait-il encore d'un de ces breuils médiévaux ou d'une de ces remises, sorte de

¹³ Catherine WAEBER, Une patte d'oie en terre fribourgeoise! Le jardin du château de Barberêche, in: *Utilité et plaisir* (cit. n. 9), p. 83.

¹⁴ Cf. texte de Nicolas de Praroman, p. 3.

réserves clôturées où le gibier pouvait se retirer à l'intérieur ou en bordure de forêt? Il est certain en tout cas que le pré pentu, appelé «Pré de la Fontaine», situé au nord-est du château, en bordure d'un ruisseau, était lui-même doté à l'est d'un petit bois (fig. 2), disposition qui se vérifie encore aujourd'hui. Le grand jardin dont il est

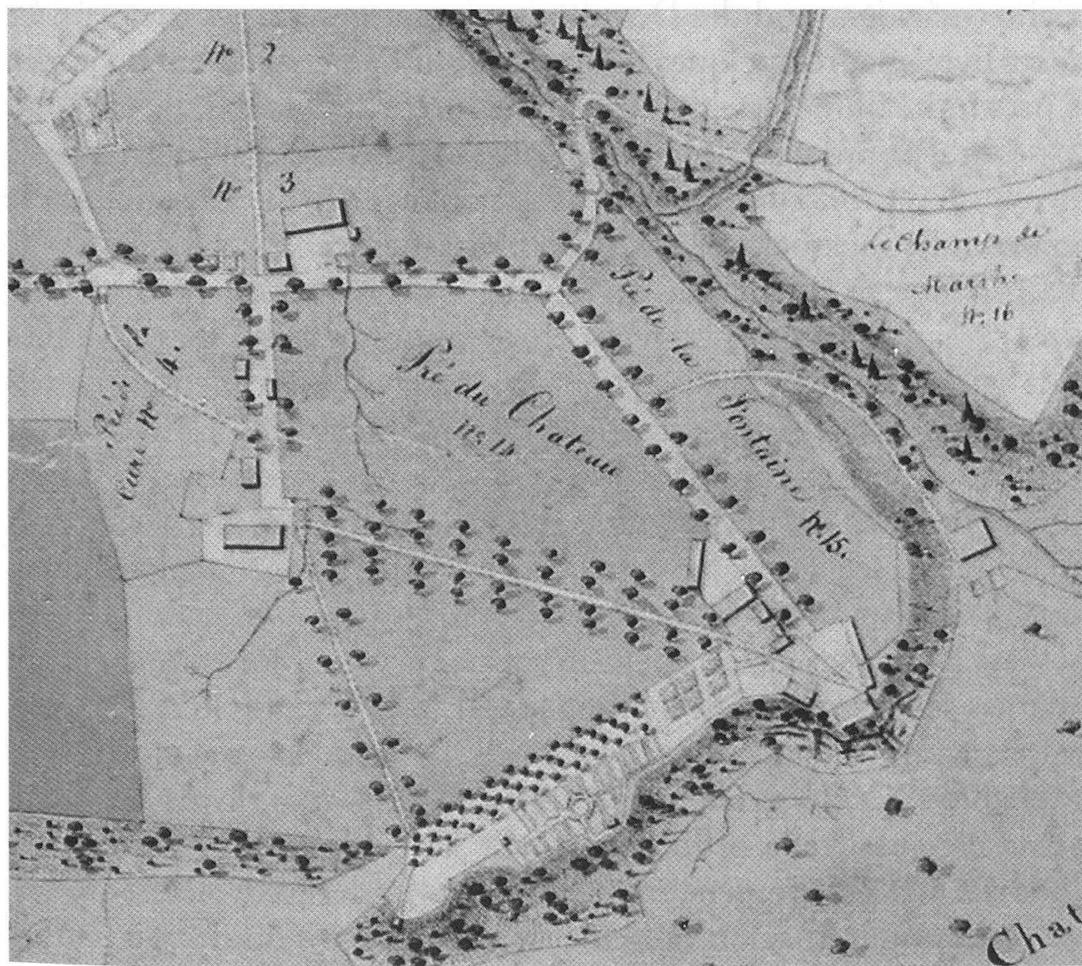


Fig. 4: Détail du plan du domaine de Barberêche par Langhans, 1826. APZ, Barberêche.

question, et qui pour sa majeure partie est vraisemblablement un verger, pourrait également comprendre déjà le potager du château reconnaissable sur le plan de 1715, où il est représenté sous forme d'un jardin rectangulaire divisé en huit compartiments (fig. 2). Ce jardin dont l'emplacement est demeuré le même sur les plans du

domaine de Barberêche des XVIII^e et XIX^e siècles, sert encore de potager de nos jours (fig. 3–4).

A ces éléments de l'environnement du château, s'ajoute la création d'étangs autour desquels il semble bien que Nicolas ait disposé des haies de plantes épineuses dissuasives, éventuellement de ronces («so sind auch die Teiche mit Wasser in derselben Zeit auch aufgerichtet worden, und die Dornhecke darauf gesetzt worden»)¹⁵. Le texte livre encore quelques indications sur l'aménagement du jardin à proximité immédiate du château (cf. texte de Nicolas, p. 4 et 6). Il est tout d'abord question d'une palissade de buis disposée en ligne droite de la fontaine vers le bas («samt vielen Buchsstauden, die ich vom Brunnstock gerade hinab palissadenweise gesetzt habe»)¹⁶. La fontaine se situant sur les plans géométriques de 1715 comme de 1786 au nord de la cour du château, on peut dès lors imaginer que cette cour était, à l'époque de Nicolas, compartimentée par des végétaux taillés, dans ce cas des buis, qu'il était dès le XVI^e siècle courant d'utiliser à la verticale pour créer des parois, qu'il s'agisse de labyrinthes ou de simples parois d'architecture de verdure. A Barberêche, et selon l'expression de Nicolas «palissadenweise», certaines plantations, ainsi celles de buis, mais aussi celles de groseillers à maquereau, de cognassiers, de rosiers et de jasmins¹⁷, sont traitées selon le principe de l'espalier, en règle générale réservé aux arbres fruitiers, d'après le concept d'Olivier de Serres exposé dans le chapitre XX du sixième livre de son *Théâtre d'agriculture* : «Plaisante est aussi telle ordonnance, par laquelle les arbres s'accommodent fort proprement en murailles et barrières, droictes, courbes, en toutes figures, selon que diversement l'on les désire, où paroist une gaie et perpétuelle tapisserie, couverte au printemps, de fleurs, en esté et automne, de fructs, enrichie de verdure: mesme en hyver

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid., p. 6.

¹⁷ Ibid.

ne sont ces arbres-ci, vides de beauté, quand leur branchage nud, entrelassé par art mesuré, s'ageance avec grande grace».¹⁸

Des plantations interviennent aussi en d'autres endroits. Ainsi des poiriers sont-ils disposés près de «l'oriel rond» («beim runden Erker») et «le long de la palissade qui descend» («den Zaun herunter»), alors que près de «la chambre d'en-bas», proche de «la porte du fossé» («in der untern Stube gegen das Tor zum Graben»), on

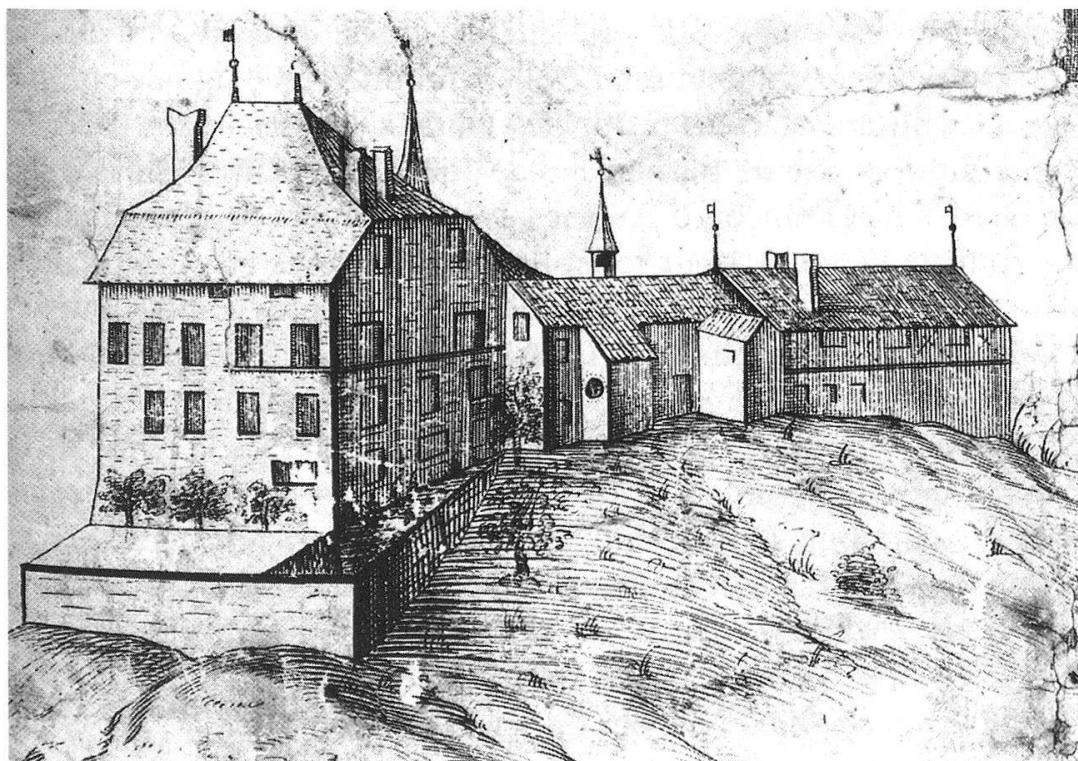


Fig. 5: La façade sud du château de Barberêche avec ses arbres en espaliers telle qu'elle apparaît dans un encadré du plan de Pierre Sevin de 1715.

a greffé un cognassier¹⁹ (fig. 5). Il est intéressant de lire que bon nombre de plantes qui servent à créer les espaliers du jardin de Barberêche proviennent du Lavaux («[...] Die werden mit dem

¹⁸ Olivier DE SERRES, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, Arles, Actes Sud, 2001 (Thesaurus), p. 972.

¹⁹ Cf. texte de Nicolas de Praroman, p. 4.

Jasmin und anderem, so mir aus dem Lavaux soll geschickt werden [...]»²⁰.

Le verger

Mais le nouveau grand jardin Renaissance que Nicolas de Praroman établit dès 1588²¹ consiste avant tout en un verger, tel qu'on en disposait autour des résidences de campagne en Suisse et ailleurs pendant les XVI^e et XVII^e siècles. La création de ce verger semble correspondre au complet renouvellement du verger signalé comme «grosser Boumengarten» et appelé «Herrnn gartenn» dans l'acte de vente du domaine de Barberêche de 1507, passé entre Christophe de Diesbach et François d'Arrent²². De tels vergers correspondaient au goût de l'époque pour les collections d'arbres et s'inscrivaient dans la tradition du jardin suisse naturellement plus disposé à développer le jardin utilitaire que le jardin d'agrément. D'autre part, il reflétait les connaissances rassemblées dans les nombreuses publications de l'époque consacrées aux divers aspects de la tenue de la maison de campagne ou maison rustique, ainsi les *Horti Germaniae* du Zurichois Konrad Gessner (1560), l'*Agriculture et la maison rustique* de Charles Estienne et Jean Liébaud (1564), l'*Art profitable du jardinage* (*The Profitable Art of Gardening*) publié en Angleterre par Thomas Hill (1568), ou *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* d'Olivier de Serres paru en 1600.

Les seules précisions qui soient données par le texte de Nicolas sur la composition du verger sont les suivantes: les greffons de pruniers et de cerisiers de Turquie sont envoyés à Nicolas par Die-

²⁰ Ibid., p. 6. C'est grâce au Prof. Walter Haas que «Tal» a pu être identifié avec «Lavaux», cf. *Idiotikon* 12, p. 1311.

²¹ Pour la date de 1588, voir le texte de Nicolas de Praroman, p. 10.

²² AEF, Registre de notaires 82, p. 89–91; APZ, Barberêche A 1 et A 0,1, Pierre DE ZURICH, Inventaire sommaire du Fonds de Barberêche, p. 3.

bold d'Erlach²³, propriétaire du château d'Oberhofen; une sorte bien particulière de poiriers lui arrive du canton d'Uri²⁴ alors que bon nombre d'autres sortes de pruniers lui sont livrées de La Sarraz et de Murist²⁵. Pour la constitution de son verger, Nicolas a réservé cinq endroits différents dont il situe les quatre premiers: à la «Taubenhausmatte», donc non loin de son pigeonnier, derrière son four à pain («hinter meinem Backofen»), dans le jardin d'en-bas («am Gemüsegarten unten»), et en-haut en bordure («oben am Rain»)²⁶. Dans le verger de la «Taubenhausmatte», il aligne le long d'une ficelle cent-cinquante sauvageons (sauvageons, aujourd'hui porte-greffe) distant chacun de deux bons pieds (2 fois environ 0.30 m), cette précision permettant d'évaluer la longueur du verger à en-

²³ Dans le texte, Nicolas donne à Diebold d'Erlach le nom de «frère» (Bruder). La généalogie des Praroman ne livre aucun indice d'une quelconque parenté. Cependant le fait que Nicolas de Praroman et Diebold d'Erlach (1561–1622) aient tous deux, la même année 1580, accompli le pèlerinage de Jérusalem explique vraisemblablement le fait qu'ils se considèrent comme «frères». Sur le voyage de Diebold d'Erlach, voir Max DE DIESBACH, Les pèlerins fribourgeois à Jérusalem (1436–1640). Etude historique, in: *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg* 5 (1893), p. 229, ainsi qu'Othmar PERLER, Sebastian Werro (1555–1614). Beitrag zur Geschichte der katholischen Restauration zu Freiburg in der Schweiz, in: *Freiburger Geschichtsblätter* 35 (1942), p. 80. Protestant, Diebold d'Erlach a fait le voyage de Terre Sainte, mais n'est pas mentionné comme chevalier du Saint-Sépulcre (cf. Hans Ulrich VON ERLACH, *800 Jahre Berner von Erlach. Die Geschichte einer Familie*, Bern 1986, Tafel D 1). Cette fine interprétation du phénomène, comme les sources bibliographiques qui l'ont autorisée, m'ont été communiquées par Ivan Andrey, que je remercie de l'intérêt qu'il a porté à cette question.

²⁴ Texte de Nicolas de Praroman, p. 4.

²⁵ Ibid., p. 6. Le rapport de Nicolas avec Murist n'est pas un hasard. En effet François de Gléresse, son beau-père, en était coseigneur (cf. Elie BISE, *Notice sur la paroisse de Murist et la seigneurie de La Molière*, Estavayer-le-Lac 1910, p. 178). En ce qui concerne La Sarraz, le rapport avec Nicolas est plus difficile à établir.

²⁶ Cf. texte de Nicolas de Praroman, p. 10–11.

viron 90 mètres. Faute de plan d'époque et au regard de la configuration des lieux d'aujourd'hui, il n'est malheureusement plus possible de situer les différents bâtiments dont il est question, et par conséquent les différentes parties de ce grand verger, que l'on peut néanmoins sans beaucoup se tromper localiser dans le large espace entre le château et l'église de Barberêche. Un seul indice, cette portion de territoire porte, sur les plans géométriques de Barberêche de 1715, 1786 et 1826, l'appellation de «Pré du château», fait de deux parties séparées par une allée double de fruitiers justement.

Le texte de Nicolas permet de constater que celui-ci s'occupe lui-même de son verger: il travaille seul ou avec des aides et il procède tel un homme de métier s'approvisionnant en plantes d'arbres fruitiers sauvages comme en greffons de plantes fruitières choisies, qu'il greffe sur les sauvageons. Sa pratique l'amène à constater qu'il vaut beaucoup mieux laisser évoluer les sauvageons dans un endroit abrité pendant une période de un à trois ans plutôt que de les greffer l'année même de leur plantation²⁷. La période de la greffe est marquée par des soins répétés. Avant la greffe, au mois de mars, il convient de biner la terre autour des sauvageons en ayant soin d'en épargner les racines. Au dernier quart de la lune décroissante, il faut prélever des greffons du côté du lever du soleil et les mettre en terre jusqu'à la lune croissante. Après dix à douze jours, et avant que la lune soit pleine, on peut commencer à greffer les sauvageons tout en coupant le haut des greffons. Lorsque la greffe est accomplie, le moment est venu d'attacher l'arbre greffé à un solide tuteur, puis de le laisser grandir pendant au moins quatre ans avant de le transplanter à son emplacement définitif. Quant à toutes les subtilités de la greffe et de la transplantation, la consultation du texte de Nicolas donnera toutes les précisions voulues²⁸. A Barberêche, Nicolas pratique également la culture des noix et des noisettes à laquelle sont consacrées les dernières pages de son texte²⁹.

²⁷ Ibid., p. 12–13.

²⁸ Ibid., p. 10–22.

²⁹ Ibid., p. 23–26.

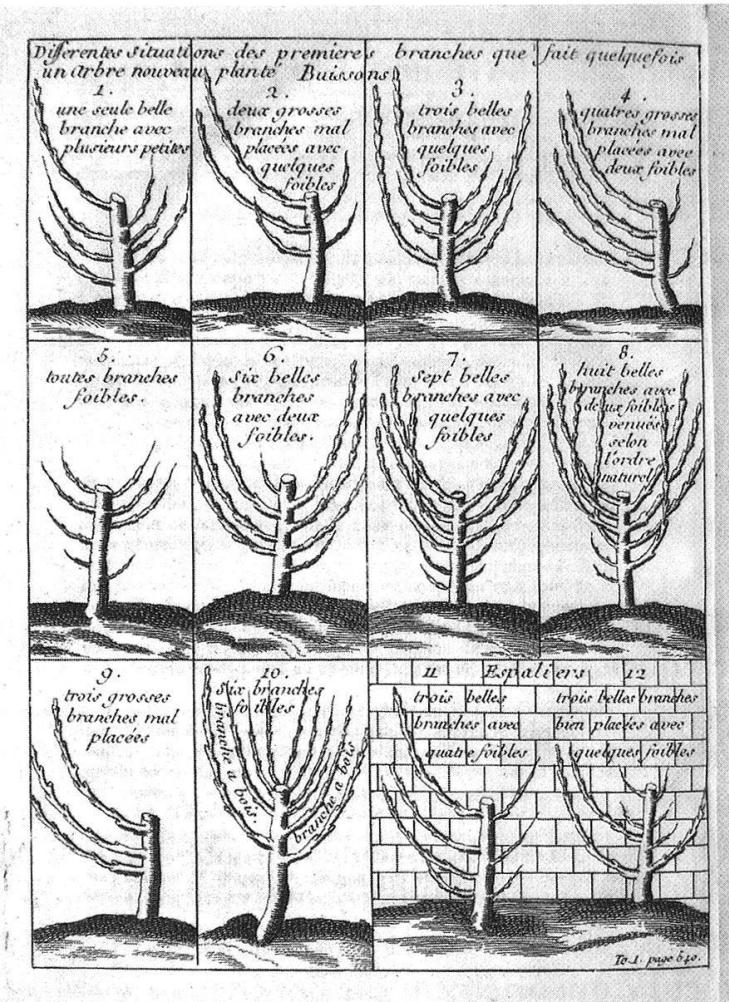


Fig. 6: Planche destinée à la taille illustrant «différentes situations des premières branches que fait quelquefois un arbre nouveau planté», tirée de LA QUINTINYE, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, Paris 1756, tome I, p. 540.

*Nicolas de Praroman et Le Théâtre d'agriculture
d'Olivier de Serres*

Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs est l'œuvre majeure de l'Ardéchois Olivier de Serres (1539–1619), seigneur du Pradel, domaine que celui-ci transforma en ferme modèle. Dédié au roi Henri IV, ce traité n'innove apparemment pas beaucoup. Classi-

quement composé de «lieux» ou livres traitant des sols, de la culture des principales plantes, de l'entretien du bétail, ou par exemple de la manière de traiter les domestiques, il rappelle encore le *Res rustica* de Columelle. Il s'agit pourtant d'un texte tout à fait original, en raison du savoir très approfondi et très novateur qui y est exposé, principalement en ce qui concerne les techniques d'assolement ou d'élevage des vers à soie, mais aussi par la place qu'y occupe le jardin, auquel est consacrée la totalité du sixième «lieu», la partie du livre la plus longue et la plus développée. «Dans l'esprit d'Olivier de Serres en effet, le jardin jouit d'une position stratégique. Non seulement en tant que lieu d'expérimentation et de fourniture d'une base à l'économie domestique, mais en tant que dispositif voué à l'agrément et, partant, au plaisir des gentilshommes ayant décidé de s'occuper eux-mêmes de leurs terres (ce qui est le projet, politico-moral en quelque sorte, du traité de De Serres).» Dans le commentaire qu'il consacre à son jardin, Nicolas de Praroman aime à faire référence au *Théâtre d'agriculture*. Il le fait à cinq reprises en renvoyant son lecteur à des pages bien précises du sixième «lieu» de l'ouvrage: ainsi est-on successivement invité à lire le chapitre XX consacré à l'espalier (annexe 1, p. 7), le chapitre I^{er} pour y recueillir des informations générales sur le jardin et sa composition (p. 7), les chapitres III et IV qui orientent sur l'ordonnance et les cultures du jardin potager, ainsi que sur l'opportunité des différentes cultures et semences (p. 8), enfin le chapitre XVI consacré au verger (p. 9). Ceci montre bien que Nicolas a pris connaissance de ces différents passages et qu'il a eu tout loisir d'en appliquer les conseils à son nouveau jardin. Lorsqu'il s'agit cependant d'envisager concrètement la greffe de ses arbres fruitiers, il passe tout simplement outre les recommandations d'Olivier de Serres. Ainsi lors de ses travaux, Nicolas respecte-t-il scrupuleusement les différentes phases de la lune, alors que le *Théâtre d'agriculture*, tout en conseillant de suivre les habitudes locales, recommande à plusieurs reprises de ne pas s'en préoccuper en matière de jardinage³⁰.

³⁰ Olivier DE SERRES, *Le théâtre d'agriculture* (cit. n. 18), p. 792, 986–987.



Fig. 7: Cette vue du château de Barberêche par Laurent Midart en 1784, soit avant la reconstruction du château dans les années 1840, peut encore donner une idée de l'aspect du château et de son environnement au début du XVII^e siècle.

Avec Nicolas de Praroman et son cahier autographe consacré au jardin du château de Barberêche, se révèle un nouveau personnage historique du monde fribourgeois attaché au jardin. Le commentaire de Nicolas situant entre 1588 et 1607 la création de certains éléments encore en place dans le site actuel du château de Barberêche, ainsi l'important axe oblique entre le château et l'église, et vraisemblablement l'allée de promenade, on peut considérer son auteur comme un des plus anciens noms sur une liste encore modeste – faute de connaissances plus vastes – de personnalités ayant par le biais de l'art du jardin fixé durablement la domestication de sites fribourgeois et le caractère de leur paysage. Ainsi d'un François-Philippe de Lanthen-Heid (1651–1713), imposant dès le début du XVIII^e siècle au site de La Poya à Fribourg un impressionnant axe nord-sud reliant virtuellement son château à la tour de Saint-

Nicolas de Fribourg³¹, d'un François-Henri d'Estavayer-Mollondin (1673–1749), qui développa l'emprise du jardin de Barberêche initiée par Nicolas de Praroman pour en faire un grand jardin classique caractérisé par trois allées plantées d'arbres disposées en patte d'oie³², ou encore de l'abbé Bernard de Lenzbourg, étendant les vergers de l'abbaye d'Hauterive jusqu'à en couvrir la totalité du site³³, et enfin au début du XX^e siècle, d'un Fribourgeois d'adoption, le comte Abel-Henri-Georges Armand († 1917) qui créa de toutes pièces, entre 1910 et 1912, et avec le concours du grand paysagiste français Achille Duchêne, le site du Bois Murat³⁴ à partir de l'ancien domaine des Reynold de Nonan.

³¹ André CORBOZ, Néo-palladianisme et néo-borrominisme à Fribourg: l'énigme du château de La Poya (1698–1701), in: *Revue suisse d'art et d'archéologie* 34 (1977), p. 187–207; Château de La Poya à Fribourg. Historique du parc, in: *La Poya. Halte au massacre*, Pro Fribourg 27 (2000), p. 13–17.

³² WAEBER, Une patte d'oie en terre fribourgeoise! (cit. n. 13).

³³ Catherine WAEBER, Le site d'Hauterive ou la domestication d'un paysage, in: *Patrimoine fribourgeois* 11 (1999), p. 15–16.

³⁴ EADEM, Une création d'Achille Duchêne en Suisse. La propriété de Bois Murat à Corminboeuf, in: *Utilité et plaisir* (cit. n. 9), p. 114–118; EADEM, Bois Murat, un jardin d'Achille Duchêne, in: *Patrimoine fribourgeois* 15 (2003), p. 33–44.